



Fédération du
Val de Marne



Action Pour l'Intégration



REPertoire D'ACTEURS LOCAUX POUR L'ORIENTATION DES PRIMO-ARRIVANTS VINCENNES

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social /
Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement / Linguistique / Santé

2018



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val de Marne

Siège social : Co/ Maison de la Solidarité - 1 rue Albert Doyen - 94000 CRETEIL / Adresse postale : 4 rue Jules Vallès - 91390 MORSANG / ORGE
Tél : 01.60.16.74.65. / Mail : federationcs94@centres-sociaux.fr / site : <http://valdemarne.centres-sociaux.fr>



INDEX PAR ACTEURS

Centre d'Information et d'Orientation (CIO).....	5
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF 94) Hôtel de Ville	6
Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)	7
Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI).....	8
CLEFRANÇAIS	9
Croix Rouge Française - Unité locale de Vincennes – Saint-Mandé.....	9
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne (DSDEN) OEPRE - Ecole élémentaire Est Libération.....	10
Famille Services Vincennes - Boîte à Jouets.....	11
Mairie de Vincennes.....	12
✎ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	12
✎ Espaces jeunes.....	13
✎ Le Carré	14
✎ Permanences sociales et juridiques Avocats/Ecrivain Public.....	14
✎ Permanences sociales et juridiques Information et conseil sur la gestion budgétaire.....	15
✎ Relais d'Assistants Maternelles (RAM).....	15
✎ Service des Affaires sociales.....	16
✎ Service d'Accueil Médical Initial (SAMI)	16
✎ Service Enfance	17
✎ Service Etat-Civil.....	17
✎ Service Logement	18
✎ Service Petite Enfance	18
Pôle Emploi.....	19
Secours Catholique – Délégation Départementale du Val-de-Marne - Équipe de Vincennes	20

INDEX PAR CATEGORIES



Accompagnement administratif et juridique

- ↳ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val-de-Marne (CIDFF 94) 6
- ↳ Mairie de Vincennes - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 12
- ↳ Mairie de Vincennes - Permanences sociales et juridiques – Avocat/Ecrivain public 14
- ↳ Mairie de Vincennes - Permanences sociales et juridiques – Information et conseil sur la gestion budgétaire 15
- ↳ Mairie de Vincennes - Service Etat-Civil 17
- ↳ Secours Catholique 21



Accompagnement social

- ↳ Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 5
- ↳ Croix Rouge Française – Unité locale de Vincennes - Saint Mandé 9
- ↳ Mairie de Vincennes - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 12
- ↳ Mairie de Vincennes - Service des Affaires sociales 16



Emploi-Insertion

- ↳ Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 5
- ↳ Mairie de Vincennes - Le Carré 14
- ↳ Mairie de Vincennes - Service des Affaires sociales 16
- ↳ Pôle Emploi 20



Famille-Education

- ↳ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 7
- ↳ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) 8
- ↳ Famille Services Vincennes - Boîte à jouets 11
- ↳ Mairie de Vincennes - Espace jeunes 13
- ↳ Le Carré 14
- ↳ Mairie de Vincennes - Relais Assistantes Maternelles (RAM) 15
- ↳ Mairie de Vincennes - Service Enfance 17
- ↳ Mairie de Vincennes - Service Petite Enfance 18
- ↳ Secours Catholique 21



Hébergement

- ↳ Mairie de Vincennes - Service logement 18



Linguistique

- ↳ CLEFRANCAIS 9
- ↳ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne (DSDEN) - OEPRE - Ecole élémentaire Est Libération 10



Santé

- ↳ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 7
- ↳ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) 8
- ↳ Mairie de Vincennes - Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) 16

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)



Résidence Saint-Louis
46, avenue du Château
94300 Vincennes

☎ : 01.43.28.04.73

✉ : cio.vincennes@ac-creteil.fr



Objet / Missions principales

Le CIO est un lieu ressource dans le champ de l'orientation. Il contribue au suivi des élèves à besoin éducatif particulier. Le CIO participe au dispositif d'accueil départemental mis en place par la DSDEN pour la scolarisation des enfants arrivant en France, âgés de 11 à 18 ans. Il accueille une des 3 cellules d'orientation du département.

Il contribue à la lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du réseau formation, qualification, emploi (FOQUALE). Il est observatoire du fonctionnement du système éducatif au niveau local.

Les conseillers d'orientation psychologues ont pour missions : l'accueil, l'information, le conseil et l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

Nature des actions

L'accueil des jeunes nouvellement arrivés en France (EANA : Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) pour toute demande de scolarisation en vue d'un rendez-vous à la cellule d'accueil de Champigny. Les jeunes y sont reçus avec leur famille ou référent par un conseiller d'orientation psychologue pour un entretien, par des enseignants pour une évaluation en français, en langue d'origine et mathématiques.

Les familles rencontrent également des assistants sociaux scolaires. Une proposition d'orientation est ensuite transmise à la DSDEN. Cette administration décidera de la scolarisation et de l'affectation dans un collège ou lycée. Elle peut aussi décider d'un accompagnement pour une autre recherche de solution.

Publics concernés

- Adultes
- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Mercredi de 09h00 à 18h00 (sans interruption).

Territoires d'intervention

Vincennes et Fontenay-Sous-Bois.

**Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des
Familles du Val-de-Marne
(CIDFF 94) Hôtel de Ville**



**53 bis, rue de Fontenay
94300 Vincennes**
☎ : 01.72.16.56.50
✉ : cidff94@gmail.com
💻 : <http://www.cidff94.fr/>



Objet / Missions principales

Le CIDFF Val-de-Marne propose une information de proximité (34 lieux dans le département) concernant l'accès aux droits de tous (droits et devoirs) pour permettre l'autonomie et l'intégrité des femmes. Il agit spécifiquement sur le Droit des femmes et des familles.

L'information et l'accompagnement s'entendent dans une approche globale des situations.

Le CIDFF a 3 secteurs d'activités : accès au droit, aide aux victimes et emploi des femmes.

Pour le public : information individuelle, information collective, ateliers.

Pour les professionnels : information, sensibilisation sur un thème juridique précis ou sur une thématique transversale, égalité femmes-hommes, violences faites aux femmes, citoyenneté, lutte contre les discriminations.

Nature des actions

- Permanence juridique.
- Service d'aide aux victimes (information et accompagnement juridique et psychologique).

Tous les juristes assurent une information globale sur l'ensemble des secteurs d'activité, puis orientent les demandes vers le professionnel spécialisé ou le service spécifique du CIDFF.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Les permanences ont lieu le lundi de 09h00 à 12h00 (sans RDV).



Objet / Missions principales

Ce centre est un lieu d'écoute et d'accompagnement où l'on trouve des réponses à propos de :

- la vie relationnelle et la sexualité ;
- la famille ;
- le couple ;
- la contraception ;
- la pilule d'urgence ;
- l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ;
- la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ;
- le suivi gynécologique ;
- le suivi de grossesse.

Nature des actions

- Consultations anonymes concernant la contraception, la contraception d'urgence (pilule du lendemain), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), les dépistages des cancers du sein et de l'utérus.
- Entretiens avec une conseillère conjugale pour les couples en butte à des difficultés conjugales ou familiales.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 17h30.

Consultations sur rendez-vous :

- conseillères conjugale et familiale le lundi toute la journée.
- gynécologie lundi après-midi.
- sage-femme le jeudi matin.

Centre de Protection
Maternelle et Infantile
(PMI)

70, rue de Fontenay
94300 Vincennes
☎ : 01.43.28.48.34



Objet / Missions principales

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile mène des actions de prévention médicale, d'éducation à la santé et de dépistage des handicaps auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

Nature des actions

- Permanences pesées, conseils.
- Accueils parents-enfants.
- Consultations pédiatriques.
- Entretiens avec un psychologue pour enfants.
- Visites à domicile dans la période périnatale par une sage-femme ou une infirmière-puéricultrice.

Publics concernés

- Enfants (0-6ans)
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

CLEFRANÇAIS

Maison Notre-Dame
16, rue de Strasbourg
94300 Vincennes
☎ : 06.15.69.71.78



Objet / Missions principales

Organisation de cours collectifs pour adultes français ou étrangers, afin de leur permettre d'apprendre ou de se perfectionner dans la langue française et d'approfondir leur connaissance de la culture française.

Nature des actions

Cours collectifs pour adultes français ou étrangers.

Publics concernés

- Adultes

Croix Rouge Française -
Unité locale de Vincennes –
Saint-Mandé

25, rue de Lagny
94300 Vincennes
☎ : 01.48.08.51.58



Objet / Missions principales

La Croix Rouge Française est une association qui propose :

- aide à toute personne blessée ou malade, sans distinction de race ou d'appartenance ;
- secourisme : postes de secours à la demande pour toutes manifestations ;
- formation aux premiers secours grand public : IPS /PSC1.

Elle a également des activités sociales.

Nature des actions

- Épicerie solidaire (rue De France) : ouverte jeudi de 10h00 à 13h00 et mardi de 18h30 à 19h30.
- Distribution Alimentaire.

Publics concernés

- Tout public

Territoires d'intervention

Vincennes et Saint Mandé.

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale du Val-
de-Marne (DSDEN) OEPRE -
Ecole élémentaire Est
Libération**

106, rue Diderot

94300 Vincennes

☎ : 01.48.08.50.22

💻 : <http://www.dsden94.ac-creteil.fr/>



Objet / Missions principales

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) est un service déconcentré de l'État qui a pour mission de faire appliquer et d'adapter au niveau départemental (dans les écoles élémentaire et les établissements du second degré) les objectifs nationaux de la politique éducative.

Dans ce cadre, ils mettent en place et coordonnent le dispositif OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants).

Nature des actions

Le dispositif OEPRE donne aux parents primo-arrivants qui le souhaitent les moyens de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents;
- connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.

Publics concernés

- Adultes
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

Renseignements et informations auprès des enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, conseiller principal d'éducation.

Formation gratuite le lundi et le jeudi de 07h00 à 19h00.

Famille Services Vincennes -
Boîte à Jouets



47, avenue du Château

94300 Vincennes

☎ : 01.82.01.21.68

✉ : familleservices@orange.fr

✉ : boiteajouetsvincennes@gmail.com

💻 : <http://www.agfvincennes.fr/>



Objet / Missions principales

Famille Services Vincennes est une association mandataire présente à Vincennes depuis plus de vingt ans. C'est une association historique issue de l'Association Générale des Familles qui existe depuis 1945.

Elle vous propose du personnel dans l'aide à domicile.

Nature des actions

- Ludothèque : possibilité d'emprunter des jouets et des jeux.
- Café Famille : espace d'échange et de rencontre pour les parents, assistantes maternelles ou nounou d'enfants de moins de 3 ans qui ne vont ni à l'école, ni à la crèche (lundi ou jeudi de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00 sauf vacances scolaires).

Publics concernés

- Enfants (0-12 ans)
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Mardi et jeudi de 16h00 à 18h00.
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.
- 1 samedi sur 2 de 10h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires et jours fériés)

Cotisation annuelle : 30 € (35 € pour les non Vincennois) cotisation AGF incluse.

Location jeux 2 semaines : de 0.3 € à 0.8 €.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Espace Pierre-Souweine

70, rue de Fontenay

☎ : 01.43.98.66.95



Objet / Missions principales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) agit pour promouvoir une véritable solidarité de proximité avec les personnes isolées, handicapées ou âgées et les familles en difficulté.

Il peut vous aider dans l'instruction des dossiers d'aides sociales diverses.

Il accompagne aussi les personnes en demande d'aide médicale d'État (AME).

Nature des actions

- Secours permanents et occasionnels.
- Instruction des dossiers pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Val-de-Marne (carte d'invalidité, carte de stationnement, Prestation de compensation du handicap, orientation...).
- Remise de chèques d'accompagnement personnalisé (chèques d'alimentation, chèques énergie) sur évaluation des assistants sociaux.
- Crédit à taux 0 % pour les Vincennois en difficulté : 1 500 € maximum pour des dépenses de la vie quotidienne ou pour une aide à la réinsertion.
- Allocations mensuelles aux personnes âgées sous conditions de ressources.

Ligne des Seniors : 0 805 11 94 00 (gratuit à partir d'un poste fixe).

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au mercredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
- Jeudi de 08h30 à 12h30.
- Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Espaces jeunes

✉ : espace-jeunes@vincennes.fr



Espace jeunes de l'Est

104, rue Diderot

☎ : 01.53.66.96.00

Espace jeunes de l'Ouest

10, avenue Georges Clemenceau

☎ : 01.43.65.99.90

Nature des actions

- Activités variées : sport (basket, football, hockey...), stages (danse, voile, karting...), ateliers (cuisine, typographie, arts...), multimédia (internet, jeux, logiciels, montage vidéo...), sorties (musées, cinéma, parcs de loisirs...), projets pédagogiques thématiques annuels (atelier développement durable, sports olympiques...).
- Montage de projets de séjours en semi-autonomie (vacances scolaires d'été).
- Organisation du Mini-raïd tous les ans au mois d'octobre (épreuves sportives en équipe pour les 10-15 ans).

Publics concernés

- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

En période scolaire :

- mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30.
- mercredi et samedi de 13h30 à 18h30 (fermeture les samedis veilles de vacances scolaires).

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 (passeport loisirs).

Pour une nouvelle inscription : les familles sont invitées à contacter les Espaces Jeunes par téléphone, pour organiser un rendez-vous. Renseignements et inscriptions sur place du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

Le Carré
1, rue de l'Égalité
☎ : 01.71.33.64.40



Nature des actions

Cet équipement dédié aux jeunes de 15 à 25 ans propose un large panel de services :

- Point information Jeunesse (PIJ) : information et documentation sur l'enseignement, la formation professionnelle, les métiers, les jobs d'été, le logement, le droit, la santé, les loisirs ou encore la mobilité internationale ;
- studio de répétition ;
- aides à projets jeunes ;
- conseil des jeunes ;
- mission locale pour l'emploi ;
- Pass'sport : le sport en libre accès pour les 11-20 ans, 2 dimanches par mois.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Période scolaire :

- mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00.
- mercredi de 14h00 à 20h00.
- samedi de 13h00 à 19h00 (fermeture les samedis veilles de vacances scolaires)

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 14h00 à 20h00.

Permanences sociales et juridiques Avocats/Ecrivain Public

53 bis, rue de Fontenay
☎ : 01.43.98.65.00



Nature des actions

De nombreuses permanences sociales et juridiques se tiennent en l'Hôtel de ville : droit, finances, santé, famille et logement.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Avocat permanence à l'Hôtel de Ville :

- mardi de 18h00 à 20h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

Ecrivain public permanence à l'Hôtel de Ville :

- mardi de 13h30 à 16h00
- samedi de 09h30 à 12h00

RDV en ligne : <https://www.clicrdv.com/482-mairie-de-vincenne>

Permanences sociales et juridiques Information et conseil sur la gestion budgétaire

Centre Pierre-Souweine
70, rue de Fontenay
☎ : 01.43.98.66.95



Nature des actions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'association Crésus Île-de-France propose une permanence d'information et de conseil sur la gestion budgétaire à destination des Vincennois.

En fonction de chaque situation, toutes les solutions d'accompagnement seront étudiées : transaction avec les organismes financiers, demande de remise gracieuse auprès du Trésor public, préparation du dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Le juriste accompagnera les personnes concernées tout au long de la procédure mise en place.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Les permanences sont organisées au Centre Pierre-Souweine, sur rendez-vous :

- le 1^{er} mardi du mois 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ;
- le 2^{ème} mardi du mois de 09h30 à 12h30 ;
- le 4^{ème} mardi du mois 09h30 à 12h30.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

1, rue de l'Égalité
☎ : 01.82.01.21.65



Nature des actions

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information et de conseil sur les différents modes d'accueil existant à Vincennes.

Également lieu d'écoute et d'animation, il favorise la rencontre et l'échange entre les professionnels de l'accueil à domicile et les parents : recensement de l'offre et de la demande d'accueil, diffusion de ces informations, médiation et information pour les assistantes maternelles et les familles.

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

Pour les entretiens avec les familles :

- en semaine sur rendez-vous et un samedi matin par mois en réunion d'information.

Pour les temps d'activité des enfants accompagnés par les assistantes maternelles ou les gardes à domicile :

- tous les matins de 09h30 à 11h30 et les mardis après-midi de 14h30 à 16h30. Sur réservations en ligne ou par téléphone.

Service des Affaires sociales

70, rue de Fontenay
☎ : 01.43.98.66.95/68.93



Nature des actions

Une équipe de 7 travailleurs sociaux assure l'accompagnement des Vincennois dans leurs difficultés sociales liées à la maladie, l'emploi, le logement. Elles participent à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et reçoivent sur rendez-vous.

Publics concernés

- Adultes
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

Affaires sociales :

- permanence d'urgence de 08h30 à 18h00.
- visites à domicile : prendre rendez-vous le lundi, mardi, jeudi de 09h00 à 10h00 et de 16h00 à 17h00, mercredi de 09h00 à 10h00 et vendredi de 14h00 à 15h00.

Assistants sociaux, pour prendre rendez-vous ou bénéficier d'une visite à domicile :

- lundi au jeudi de 09h00 à 10h00.
- lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 17h00.
- vendredi de 14h00 à 15h00.

Service d'Accueil Médical Initial (SAMI)

70, rue de Fontenay
☎ : 01.43.98.66.95



Nature des actions

Le SAMI permet de bénéficier de consultations médicales sécurisées assurées par un médecin généraliste de permanence du canton, quand le cabinet du médecin est fermé.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 20h00 à 00h00.
- Samedi du 16h00 à 00h00.
- Dimanche et jours fériés de 08h00 à 00h00.

Urgences médicales, appeler le 15 ou le 112.

Service Enfance

53 bis, rue de Fontenay

☎ : 01.43.98.65.00



Objet / Missions principales

Le Service Enfance organise les activités de loisirs, de vacances et d'accompagnement à la scolarité, sur les temps péri et extra scolaires.

Nature des actions

- Inscription scolaire (école maternelle et primaire) sans rendez-vous.
- Inscription activités périscolaires (accueil du matin, accueil du soir, ateliers après l'école).
- Inscription aux centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires).
- Inscription aux séjours et mini séjours.
- Calcul du quotient familial.

Publics concernés

- Enfants (3-12 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au mercredi de 08h30 à 17h45.
- Jeudi de 08h30 à 19h15 (démarches à partir de 12h00).
- Vendredi de 08h30 à 16h45.
- Samedi de 08h30 à 12h00.

Service Etat-Civil

53 bis, rue de Fontenay

☎ : 01.43.98.65.00



Nature des actions

- Actes de mariage, de décès.
- Déclaration de naissance.
- Certificat de vie maritale ou de concubinage.
- Attestation d'accueil.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au mercredi de 08h30 à 17h45.
- Jeudi de 08h30 à 19h15 (démarches à partir de 12h00).
- Vendredi de 08h30 à 16h45.
- Samedi de 08h30 à 12h00.

Service Logement

70, rue de Fontenay
☎ : 01.71.33.64.58 / 64.59



Nature des actions

- Inscription des demandes de logement.
- Lutte contre l'habitat indigne avec l'association de protection, d'amélioration, de conservation et de transformation de l'habitat (PACT).
- Permanence de l'association Solidarité prévention des expulsions.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et jeudi de 13h30 à 18h00.
- Mardi et mercredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
- Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Service Petite Enfance

53 bis, rue de Fontenay
☎ : 01.43.98.65.00



Objet / Missions principales

Le service Petite enfance a pour missions d'informer les parents et d'organiser les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

La ville de Vincennes propose un large éventail de structures d'accueil des jeunes enfants et favorise ses partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux.

Nature des actions

Les démarches s'effectuent à l'accueil de la mairie :

- inscription en structure d'accueil collective ;
- inscription en liste d'attente pour les structures d'accueil municipal (inscription dès le 3^{ème} mois de grossesse révolu) ;
- inscription en halte jeux.

Des Points Info petite enfance sont organisés régulièrement pour présenter aux familles, dès le 4^{ème} ou 5^{ème} mois de grossesse, l'ensemble des modes d'accueil existants à Vincennes. Les dates des points info sont consultables sur le site de la ville.

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au mercredi de 08h30 à 17h45.
- Jeudi de 08h30 à 19h15 (démarches à partir de 12h00).
- Vendredi de 08h30 à 16h45.
- Samedi de 08h30 à 12h00.



Objet / Missions principales

Le Pôle Emploi procède aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi et assure le contrôle de la recherche d'emploi.

Il verse les allocations aux demandeurs d'emploi indemnisés, les accompagne dans leur recherche d'emploi jusqu'au placement, prospecte le marché du travail en allant au-devant des entreprises.

Il accompagne les demandeurs d'emploi souhaitant reprendre ou créer une entreprise et aide les entreprises dans leurs recrutements.

Nature des actions

- Inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi.
- Accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Ouverture au public :

- lundi au jeudi de 09h00 à 13h15.
- vendredi de 09h00 à 12h00.

Rendez-vous :

- lundi au jeudi de 13h15 à 17h00.

Secours Catholique –
Délégation Départementale
du Val-de-Marne - Équipe de
Vincennes

16, rue de Strasbourg

94300 Vincennes

☎ : 06.08.78.51.67

✉ : valdemarne@secours-catholique.org



Objet / Missions principales

Le Secours Catholique Caritas France a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde.

Il s'engage pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion, et promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

Il recherche un partenariat avec les organisations qui partagent ses objectifs afin de promouvoir la justice sociale au sein des politiques locales, nationales et internationales.

Nature des actions

- Accueil, écoute et accompagnement administratif aux Vincennois en difficulté et orientation vers les services spécialisés.
- Groupe de sorties culturelles.
- Accompagnement des demandeurs d'asile à la Cour Nationale de Droit d'Asile, et à l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).
- Aide aux devoirs le mercredi de 14h00 à 16h00 à la Maison Notre-Dame.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

Permanences à la Maison Notre Dame : jeudi de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires).